

Réunion de bureau du 07 octobre 2023

Présents : Xavier Le Gal, Gaël Nicolas, Yvon Jégou, , Jacqueline Tirel, Hervé Amouret Michel Le Saint, André Denes, Bernard Nicolas, Denis Gillet.

Excusés : Marie France Floury, Jean Pierre Le Bour, Gérard Galardon, Yvon Omnes.

Ordre du jour :

- Bilan de la concentration du 16/07/2023
- Compte rendu de la journée des 40 ans et challenge
- Participations aux randonnées des différents club....

Préparation de l'assemblée générale :

- Déroulement de l'assemblée : (repas ,organisation de la soirée)
- Règlement des cotisations (tarifs 2024)
- Election du bureau à prévoir pour l'année 2024.
- Questions diverses.....

Relevés des décisions :

- **Bilan de la randonnée « LA PLOUYSIENNE » :**
- Très satisfaisant nous avons enregistré 159 cyclos et 19 marcheurs. La recette de la manifestation est de 573 €. Par comparaison il y avait 185 cyclos et 34 randonneurs en 2022.
- Les clubs les mieux représentés ,Bégard, Bourbriac, Plouec, Ploumagoar, Gouelin.
- Une partie de la recette soit 200 € sera reversée à la PLB mucoviscidose.

Bilan de la journée des 40 ans et du challenge :

- Une forte participation des licenciés soit 42 personnes qui ont marqué ce petit événement avec en cadeau deux bidons de vélo à l'effigie du club à chaque adhérent.
- Nous remercions les bénévoles qui répondent toujours présents à différentes manifestations et activités du club :
 - mise en place au boulodrome, préparation du repas, fournitures des aliments, sans oublier les cuistots.

Participation aux randonnées des différents club :

Nos adhérents ont participé à différentes randonnées dans les communes avoisinantes soit :

Bourbriac, Ploumagoar, la gentleman de Goudelin, la Cycl'Armor à Plérin et la PLB.

Opération « voir et être vu » :

L'opération « voir et être vu » est toujours d'actualité et valable pour les casques, l'éclairage et les rétroviseurs.

Les jours se raccourcissant n'hésitez pas à bien vous signaler en allumant vos lumières même de jour et en mettant des vêtements bien visibles.

La sécurité l'affaire de tous

<https://ffvelo.fr/randonner-a-velo/sante-et-securite/la-securite-laffaire-de-tous/>

Préparation de l'assemblée générale :

- Nous sommes à la recherche d'un traiteur pour le repas de l'assemblée avec une participation financière du club et de chaque participant comme traditionnellement .

Règlement des cotisations :

- Les tarifs des licences sont inchangés pour l'année 2024. Au 09/10/2023 sur le site de la FFCT soit :

- 60€ pour une licence petit braquet

- 110€ pour une licence famille petit braquet

-

Election du bureau à prévoir pour l'année 2024.

Des membres du conseil d'administration quittent le bureau .

Le président et le secrétaire ne se représentent plus après respectivement 4 ans et 3 ans de présence à ces postes.

Nous faisons un appel à candidature pour que le club perdure dans la longévité.

Voir courrier du président après :

Bonjour à toutes et tous

Suite à la réunion du bureau du 7 octobre 2023, Gaël Nicolas, trésorier actuel, a proposé sa candidature pour le poste de président et Denis Gillet pour remplacer André Dénes.

Il reste donc 2 postes à pourvoir, le secrétariat et le trésorier.

Les titulaires des postes de président, secrétaire et trésorier, apporteront bien évidemment leur aide pour la nécessaire transition.

Je lance donc un appel à tous les licencié/e/s pour postuler au comité directeur afin d'organiser l'administration de l'association et les nouveaux projets.

Au cours de la prochaine assemblée générale du club le 18 novembre prochain, nous élirons notre prochain comité directeur. Si toutefois les bénévoles venaient à manquer, nous ne prendrons pas de licences ce soir-là.

Le bureau c'est 4 réunions par an ce qui reste très raisonnable.

Vous l'aurez compris l'avenir du club est à ce jour incertain mais je ne doute pas de l'intérêt que vous portez à notre association qui réunit à ce jour 48 amoureux de la petite reine.
Nous restons à votre disposition pour tous renseignements concernant le comité directeur et ces 2 postes à pourvoir.
Cordialement
XAVIER LE GAL

Suivant les statuts du club :

L'association est administrée par un Comité Directeur de 3 membres au moins à 18 membres au plus, élus pour 3 ans au scrutin secret ou à main levée, par les membres actifs de l'Assemblée Générale.

L'assemblée générale est prévue le samedi 18/11/2023 à 18h00 à la salle de Lann Vihan.

Questions diverses :

- le bureau a émis le souhait de désigner des membres d'honneur .

Extrait des statuts du club :

L'association « **Cyclos Plouisy** » se compose :

- de membres actifs,
- de membres d'honneur,
- de membres bienfaiteurs.

Les membres actifs sont les personnes physiques qui adhèrent aux présents statuts.

Pour faire partie de l'association, ils doivent souscrire un bulletin d'adhésion, être agréés par le Comité Directeur et acquitter un droit d'entrée.

Le titre de membre d'honneur est attribué à des personnes physiques qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Les membres d'honneur sont dispensés de cotisations.

Les membres bienfaiteurs sont des personnes physiques ou morales qui contribuent au fonctionnement de l'association.

Les titres de membre d'honneur et de membre bienfaiteur sont décernés par le Comité Directeur de l'association.

En adhérant à l'association, les adhérents s'engagent à respecter les statuts, à respecter la liberté d'opinion des autres membres et s'interdisent toute discrimination sociale, religieuse ou politique.

Manifestations pour l'année 2024 :

- Suite à une réunion avec la municipalité pour l'organisation des festivités pour l'année 2024 des dates ont été retenues depuis le mois d'avril 2023.

La galette des rois :	vendredi 19 janvier	2024 (figée)
Sortie du club :	dimanche 28 avril	2024 (modifiable)
La randonnée « LA PLOUYSIENNE » :	dimanche 14 juillet	2024 (figée)

Le challenge « Jean Claude Thomas » : dimanche 10 septembre 2024 (modifiable)
L'assemblée générale 2024 : samedi 16 novembre 2024 (figée)